ETUDE

DES

ECOLES SECONDAIRES MANITOBAINES

A

FAIBLE EFFECTIF

1986-1987

TABLE DES MATIÈRES

P R É F A C E ..... p. i

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL .....p.p. 1-15

1. ADMINISTRATION .....p.p. 5 7

   - Temps passé par le directeur aux travaux d'administration ..... p. 5
   - Temps passé par le directeur-adjoint aux travaux d'administration. p. 6
   - Expérience du directeur dans le domaine de l'administration ..... p. 7

2. EXIGENCES RELATIVES AUX COURS .....p.p. 7-8

   - Nombre de "crédits" (cours) exigés pour l'obtention du diplôme d'études secondaires ..... p. 7
   - Élèves finissant l'école secondaire avec plus de 20 crédits ..... p. 8

3. NIVEAUX ENSEIGNÉS ..... p. 2

4. PROGRAMME D'ORIENTATION COLLECTIVE ..... p. 13

5. BIBLIOTHÈQUES .....p.p. 9-12

   - Responsable ..... p. 9
   - Aides ..... p. 10
   - Subvention aux petites écoles ..... p. 10
   - Montant de la subvention dépensé à cette fin ..... p. 11
   - Montant porté au budget de l'ensemble de l'école ..... p. 11
   - Type de bibliothèque ..... p. 12

6. ÉLÈVES ADULTES .....p.p. 14-15

   - Cours du jour à temps plein ..... p. 14
   - Cours du jour à temps partiel ..... p. 15
   - Cours du soir à temps partiel ..... p. 15

7. COURS PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES PROFESSIONNELLES ..... p. 13

8. PERSONNEL SPÉCIALISÉ ..... p.p. 3-4

- Nombre de postes à temps plein ..... p. 3
- Nombre de professeurs enseignant les matières de la 10e à la 12e année ..... p. 4

9. SECRÉTARIAT ..... p. 9

10. ORIENTEUR ..... p. 14

11. NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS ..... p. 1

12. CATÉGORIES D'ÉCOLES ..... p. 1

13. SYSTÈMES SCOLAIRES ..... p. 2

PARTIE B : CHOIX DE COURS ..... p.p. 17-21

ETUDE DES ECOLES SECONDAIRES MANITOBAINES A FAIBLE EFFECTIF

ANNÉE SCOLAIRE 1986-1987

P R É F A C E

Pendant l'année scolaire 1986-1987, la Direction des services régionaux d'Education Manitoba a mené une étude pour faire suite à l'examen des écoles secondaires manitobaines à faible effectif qui s'était déroulé en 1984-1985. Le but de cette récente étude était de mettre à jour le "profil" qui avait été établi précédemment des petites écoles secondaires de la province afin de permettre au personnel du ministère de mieux comprendre les préoccupations et les besoins de ces écoles et de mieux y répondre.

Les écoles secondaires de la province qui ont moins de 200 élèves inscrits dans les classes de 9^{e} à 12^{e} sont considérées comme des écoles secondaires à faible effectif en vertu du Programme de soutien aux petites écoles, d'Education Manitoba. Pendant l'année scolaire 1986-1987, quatre-vingt-deux (82) écoles répondaient à ce critère : ce sont elles qui ont donc fait l'objet de cette étude. Le taux de réponse a atteint cent (100) pour cent.

On a recueilli les données dont on avait besoin à l'aide d'un questionnaire que l'on a d'abord envoyé à tous les directeurs d'écoles secondaires. Puis le personnel de la Direction des services régionaux a organisé des entrevues afin de garantir la justesse et la cohérence de l'étude. Le rapport ci-joint fournit divers renseignements d'intérêt général tels que renseignements sur les spécialistes et le personnel de soutien, les services et les cours offerts dans les écoles secondaires à faible effectif. Il est donc divisé en deux (2) parties principales, à savoir la partie A : renseignements d'intérêt général et la partie B : choix de cours. Aucune tentative n'a été faite dans ce rapport pour analyser ou interpréter les données issues de cette étude.

On peut se procurer ce rapport dans les deux langues officielles, soit, en anglais : "Small High Schools Study - Descriptive Data" et en français "Étude des écoles secondaires manitobaines à faible effectif - Données descriptives".

On peut obtenir des exemplaires supplémentaires de ce rapport gratuitement à la Direction des services régionaux, Éducation Manitoba, 1200, avenue Portage, bureau 116, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3. Téléphone : 945-6187.

L'auteur de ce rapport remercie les spécialistes et le personnel de soutien de la direction des services régionaux pour son aide et son soutien, ainsi que le personnel du centre de renseignements de la direction de la planification et de la recherche et tous les directeurs et les directeurs généraux qui ont bien voulu participer à cette enquête.

R.F. Constant
Direction des services régionaux

PARTIE A

RENSEIGNEMENTS D'INTERET GENERAL

COMPTE RENDU DE L'ETUDE DES ECOLES SECONDAIRES MANITOBAINES À FAIBLE EFFECTIF ANNÉE SCOLAIRE 1986-1987

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

DÉFINITION

Education Manitoba appelle petite école secondaire toute école dont le nombre d'élèves inscrits de la 9e à la 12e année est inférieur à 200.

Il y a actuellement quatre-vingt-deux (82) écoles secondaires à faible effectif au Manitoba, dont deux (2) en région urbaine et quatre-vingt (80) en région rurale.

CATÉGORIES D'ÉCOLES

Les petites écoles secondaires du Manitoba se répartissent actuellement en cinq catégories d'après leur organisation administrative, c'est-à-dire :

CATÉGORIE	NOMBRE D'ÉCOLES	POURCENTAGE
M. à 12e	49	59,8
4e à 12e	1	1,2
5e à 12e	1	1,2
7e à 12e	24	29,3
9e à 12e	7	8,5
Total	82	

NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS

Le nombre total d'élèves inscrits dans ces quatre-vingt-deux (82) écoles secondaires est de 6689. La moyenne est donc de 81,6 élèves par école. Actuellement, l'école secondaire ayant le moins d'effectif a 32 élèves inscrits, et celle en possédant le plus a 154 élèves inscrits.

TABLEAU 1

NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS
(10e à 12e)
RÉPARTITION PAR CLASSE

ÉLÈVES	10e	11e	12e
N=6689	2158	2402	2129

Le tableau 1 montre la répartition des élèves de 10e à 12e dans les petites écoles secondaires de la province.

SYSTÈMES SCOLAIRES

TABLEAU 2

TYPES DE SYSTÈMES

N=82

CATÉGORIE D'ÉCOLE	SYSTÈME SEMESTRIEL	SYSTÈME ANNUEL	LES DEUX ENSEMBLE
M. à 12e	9	15	
4e à 12e	-	-	1
5e à 12e	-	-	1
7e à 12e	4	8	12
9e à 12e	-	3	4
Total	13	26	43
POURCENTAGE	15,85	31,71	52,44

Le tableau 2 présente les systèmes de répartition du temps les plus couramment employés. Treize (13) écoles (soit 15,85 %) utilisent le système semestriel, et vingt-six (26) (soit 31,71 %) fonctionnent sur une base annuelle tandis que quarante-trois (43) (soit 52,44 %) utilisent les deux systèmes ensemble.

NIVEAUX ENSEIGNÉS

TABLEAU 3

N=82

ÉVENTAIL DES CLASSES	NOMBRE D'ÉCOLES	POURCENTAGE
M. à 12e	49	59,8
4e à 12e	1	1,2
5e à 12e	1	1,2
7e à 12e	24	29,3
9e à 12e	7	8,5

Le tableau 3 présente le nombre d'écoles appartenant à chacune des cinq catégories du point de vue de l'organisation administrative des écoles, et le pourcentage que ce nombre représente. Ainsi quarante-neuf (49) écoles, ou 59,8% des petites écoles secondaires du Manitoba regroupent toutes les classes de la maternelle à la 12e année.

PERSONNEL SPÉCIALISÉ

TABLEAU 4

POSTES À TEMPS PLEIN

10e À 12e

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈLES	NOMBRE DE POSTES			
		N=82	Moyenne	Min.	Max.
M. à 12e	1 à 100	40	4,84	3,00	10,00
	101 à 200	9	6,66	5,00	8,00
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-
	101 à 200	1	7,00	7,00	7,00
5e à 12e	1 à 100	1	5,00	5,00	5,00
	101 à 200	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	5,83	3,00	9,00
	101 à 200	12	8,33	6,00	15,00
9e à 12e	1 à 100	5	5,60	3,00	7,00
	101 à 200	2	9,00	8,00	10,00

Le tableau 4 présente la moyenne des postes disponibles dans les classes de 10e à 12e, le nombre d'écoles possédant ces postes et le nombre de spécialistes affectés à ces postes. Ainsi, dans les quarante (40) écoles regroupant des classes de la maternelle à la 12e année et dont l'effectif est inférieur à 100 élèves dans les classes de 10e à 12e, le nombre de postes moyen est de 4,84 tandis que dans les 12 écoles regroupant des élèves des 7e à 12e années et dont l'effectif est supérieur à 101 élèves mais inférieur à 200 le nombre moyen de postes est de 8,33. Aucune école a moins de 3 postes entre la 10e et la 12e année.

TABLEAU 5

NOMBRE DE PROFESSEURS ENSEIGNANT

LES MATIÈRES DE LA 10e À LA 12e ANNÉE

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	PROFESSEURS ENSEIGNANT LES MATIÈRES DE 10e à 12e			
		N=82	Moyenne	Min.	Max.
M. à 12e	1 à 100	40	7,77	4,00	12,00
	101 à 200	9	13,00	6,00	16,00
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-
	101 à 200	1	10,00	10,00	10,00
5e à 12e	1 à 100	1	12,00	12,00	12,00
	101 à 200	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	9,25	5,00	13,00
	101 à 200	12	12,25	7,00	17,00
9e à 12e	1 à 100	5	7,40	4,00	10,00
	101 à 200	2	13,00	12,00	14,00

Le tableau 5 présente le nombre d'enseignants affectés à l'enseignement des matières des 10e à 12e années dans chaque catégorie d'école. Ainsi, parmi les quarante (40) écoles allant de la maternelle à la 12e année et dont les effectifs sont inférieurs à 100 élèves, le nombre moyen d'enseignants est de 7,77 tandis que dans les écoles allant de la 7e à la 12e et dont les effectifs sont supérieurs à 101 étudiants, il est de 12,25.

ADMINISTRATION

Chacune des quatre-vingt-deux (82) écoles est administrée par un directeur. Trente-sept (37) d'entre elles ont signalé la présence d'un directeur-adjoint.

TABLEAU 6

TEMPS PASSÉ EN TRAVAUX ADMINISTRATIFS

PAR LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	TEMPS CONSACRÉ À L'ADMINISTRATION			
		N=82	Moyenne	Min.	Max.
M. à 12e	1 à 100	40	79,88	15,00	100,00
	101 à 200	9	90,28	75,00	100,00
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-
	101 à 200	1	100,00	100,00	100,00
5e à 12e	1 à 100	1	75,00	75,00	75,00
	101 à 200	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	65,00	50,00	88,00
	101 à 200	12	85,75	50,00	100,00
9e à 12e	1 à 100	5	49,80	25,00	62,00
	101 à 200	2	62,50	50,00	75,00

Le tableau 6 montre le pourcentage de temps que les directeurs passent aux travaux administratifs. Ainsi, dans les quarante (40) écoles allant de la maternelle à la 12e année et dont les effectifs sont inférieurs à 100, les directeurs passent une moyenne de 79,88% de leur temps à ces travaux. Dans ces écoles, le pourcentage minimum est de 15% tandis que le maximum atteint 100%.

TABLEAU 7

TEMPS PASSÉ EN TRAVAUX ADMINISTRATIFS

PAR LE DIRECTEUR-ADJOINT DE L'ÉCOLE

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	TEMPS CONSACRÉ À L'ADMINISTRATION			
		N=37	Moyenne	Min.	Max.
M. à 12e	1 à 100	19	41,68	15,00	100,00
	101 à 200	7	57,81	25,00	100,00
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-
	101 à 200	-	-	-	-
5e à 12e	1 à 100	1	50,00	50,00	50,00
	101 à 200	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	3	13,33	12,50	15,00
	101 à 200	7	45,07	23,00	100,00
9e à 12e	1 à 100	-	-	-	-
	101 à 200	-	-	-	-

Le tableau 7 présente le pourcentage moyen de temps que les directeurs-adjoints passent aux travaux administratifs. On a indiqué les pourcentages maximum et minimum pour chaque catégorie. Ainsi, dans les écoles allant de la maternelle à la 12e et dont le nombre d'élèves est inférieur à 100, le temps que les directeurs-adjoints consacrent aux travaux administratifs est en moyenne de 41,68% soit 15% au minimum et 100% au maximum. Il faut également remarquer que les écoles n'abritant que des classes de 9e à 12e n'ont pas signalé la présence d'un directeur-adjoint dans leur personnel.

TABLEAU 8

NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE DES DIRECTEURS

DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION

Le tableau 8 présente le nombre d'années d'expérience des directeurs de petites écoles secondaires du Manitoba, ainsi que le nombre et le pourcentage de directeurs se trouvant à chaque niveau. Il faut remarquer que 53,1% des directeurs des écoles secondaires à faible effectif ont cinq (5) ans ou moins d'expérience dans le domaine de l'administration, tandis que 30% d'entre eux ont plus de dix (10) ans d'expérience.

ANNÉES EN TANT QUE DIRECTEUR	NOMBRE DE DIRECTEURS	POURCENTAGE
1	8	9,8
1	5	6,8
2	12	16,2
3	4	5,4
4	4	5,4
5	7	9,5
6	7	9,5
7	5	6,8
8	3	4,1
9	2	2,7
10	3	4,1
11	4	5,4
12	2	2,7
13	1	1,4
14	3	4,1
15	1	1,4
17	4	5,4
18	1	1,4
20	2	2,7
21	1	1,4
24	2	2,7
28	1	1,4

EXIGENCES RELATIVES AUX COURS

Le nombre de "crédits" (cours) requis au Manitoba pour obtenir un diplôme de fin d'études secondaires est de 20. Malgré cette exigence provinciale, il y a des écoles qui demandent à leurs élèves d'acquérir plus de 20 crédits pour recevoir ce diplôme.

TABLEAU 9

CRÉDITS EXIGÉS POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME

Le tableau 9 présente le nombre de crédits minimum exigés par les écoles des diverses catégories pour l'obtention du diplôme. Ainsi, parmi les écoles ayant des effectifs inférieurs à 100 élèves et abritant des classes de 7^{e} à 12^{e}, 9 des 12 écoles (soit 75%) exigent que les élèves obtiennent 20 crédits au moins pour recevoir leur diplôme tandis que 2 de ces 12 écoles (soit 16,7%) exigent 21 crédits et une (soit 8,3%) en exige 22.

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CRÉDITS EXIGÉS POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME						
		N=82	20	%	21	%	22	%
M. à 12e	1 à 100	40	32	80,0	6	15,0	2	5,0
	101 à 200	9	7	77,8	2	22,2	-	-
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-	-	-	-
	101 à 200	1	1	100,00	-	-	-	-
5e à 12e	1 à 100	1	1	100,00		-	-	-
	101 à 200	-	-	-	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	9	75,00	2	16,7	1	8,3
	101 à 200	12	7	58,3	3	25	2	16,7
9e à 12e	1 à 100	5	3	60,00	2	40,0	-	-
	101 à 200	2	2	100,0	-	-	-	-

Il y a des cas où ce sont les élèves qui choisissent d'avoir plus que les 20 crédits minimum exigés par le Manitoba pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Le tableau 10 donne le pourcentage d'élèves des diverses catégories d'écoles ayant obtenu plus de 20 crédits pour leur diplôme.

TABLEAU 10

POURCENTAGE D'ÉLÈVES AYANT OBTENU 21 CRÉDITS OU PLUS

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES			
		N=76	Pourcentage moyen	Min.	Max.
M. à 12e	1 à 100	35	77,31	15,00	100,00
	101 à 200	8	78,25	50,00	100,00
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-
	101 à 200	1	100,00	100,00	100,00
5e à 12e	1 à 100	1	70,00	70,00	70,00
	101 à 200	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	76,83	12,00	100,00
	101 à 200	12	65,25	20,00	100,00
9e à 12e	1 à 100	5	82,60	30,00	100,00
	101 à 200	2	60,00	30,00	90,00

Ainsi, dans les écoles allant de la maternelle à la 12e année et dont les effectifs sont inférieurs à 100, la moyenne des élèves terminant l'école avec plus de 20 crédits est de 77,31%, les minimum et maximum étant respectivement de 15% et 100%.

SECRÉTARIAT

TABLEAU 11

N=82

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR JOUR POUR LE SECRÉTARIAT			
		N=82	Moyenne	Min.	Max.
M. à 12e	1 à 100	40	6,55	2,00	8,00
	101 à 200	9	7,11	6,00	8,00
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-
	101 à 200	1	7,00	7,00	7,00
5e à 12e	1 à 100	1	7,50	7,50	7,50
	101 à 200	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	5,89	0,70	8,00
	101 à 200	12	6,63	3,50	8,00
9e à 12e	1 à 100	5	4,20	1,50	7,00
	101 à 200	2	7,00	7,00	7,00

Le tableau 11 présente le nombre d'heures de travail devant être fourni par le secrétariat chaque jour, en moyenne, au minimum et au maximum. Ainsi dans les écoles allant de la maternelle à la 12e année et dont les effectifs sont supérieurs à 100 élèves mais inférieurs à 200, la moyenne est de 7,11 heures par jour avec un minimum de 6 heures et un maximum de 8 heures par jour.

BIBLIOTHÈQUES

TABLEAU 12

PERSONNE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

N=82

PERSONNE RESPONSABLE	NOMBRE D'ÉCOLES	POURCENTAGE
DIRECTEUR	2	2,4
PROFESSEUR/BIBLIOTHÉCAIRE	1	1,2
PROFESSEUR	1	1,2
BIBLIOTECHNICIEN	14	17,1
AIDE-ENSEIGNANT OU PARAPROFESSIONNEL	36	43,9
EMPLOYÉ DE BUREAU	21	25,6
BÉNÉVOLE / AUTRE	7	8,5

Le tableau 12 indique qui est responsable de la bibliothèque dans les écoles secondaires à faible effectif. Environ 43,9% des personnes chargées de s'occuper de ces bibliothèques sont des aides-enseignants ou des paraprofessionnels. L'étude fait voir qu'il y a plus de 17% de ces personnes qui sont des bibliotechniciens qualifiés.

TABLEAU 13

PERSONNES APPORTANT DE L'AIDE
À LA BIBLIOTHÈQUE

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR JOUR EFFECTUÉES PAR CES PERSONNES	
		N=80	Moyenne
M. à 12e	1 à 100	39	5,66
	101 à 200	8	7,25
4e à 12e	1 à 100	-	-
	101 à 200	1	7,00
5e à 12e	1 à 100	1	7,00
	101 à 200	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	5,07
	101 à 200	12	5,77
9e à 12e	1 à 100	5	3,90
	101 à 200	2	4,50

Le tableau 13 indique qu'il existe de grandes différences du nombre d'heures par jour effectuées par les personnes qui aident à la bibliothèque. Ainsi, dans les écoles abritant des classes de 9e à 12e dont les effectifs sont inférieurs à 100 élèves, le nombre d'heures moyen de travail par jour est de 3,90 tandis que dans les écoles allant de la maternelle à la 12e année dont les effectifs sont supérieurs à 100 élèves mais inférieurs à 200, il est de 7,25.

TABLEAU 14

SUBVENTION AUX PETITES ÉCOLES UTILISÉE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Le tableau 14 montre dans quelle mesure les écoles secondaires utilisent la subvention aux petites écoles pour les besoins de leur bibliothèque. Ainsi dans les écoles allant de la 7e à la 12e dont les effectifs sont inférieurs à 100 élèves, 83,33% des écoles disent qu'elles utilisent cette subvention dans ce but tandis que 2 des 12 écoles (soit 16,67%) disent qu'elles ne l'utilisent pas ainsi.

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	LA SUBVENTION EST-ELLE UTILISÉE POUR LES BESOINS DE LA BIBLIOTHÈQUE				
		N=82	Oui	%	Non	%
M. à 12e	1 à 100	40	33	82,5	7	17,50
	101 à 200	9	7	77,78	2	22,22
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-	-
	101 à 200	1	1	100,00	0	0
5e à 12e	1 à 100	1	1	100,00	0	0
	101 à 200	-	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	10	83,33	2	16,67
	101 à 200	12	10	83,33	2	16,67
9e à 12e	1 à 100	5	3	60,00	2	40,00
	101 à 200	2	2	100,00	0	0
	TOTAL :	82	67	-	15	-

TABLEAU 15

MONTANT DE LA SUBVENTION AUX PETITES ÉCOLES

UTILISÉ POUR LA BIBLIOTHÈQUE

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	MONTANT			
		N=67	Moyenne	Min.	Max.
M. à 12e	1 à 100	33	1 785 $	250 $	8 500 $
	101 à 200	7	2 375 $	500 $	7 000 $
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-
	101 à 200	1	1 500 $	1 500 $	1 500 $
5e à 12e	1 à 100	1	1 500 $	1 500 $	1 500 $
	101 à 200	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	10	1 960 $	500 $	3 000 $
	101 à 200	10	2 935 $	1 000 $	5 000 $
9e à 12e	1 à 100	3	1 460 $	900 $	2 275 $
	101 à 200	2	1 500 $	1 000 $	2 000 $

Le tableau 15 montre que parmi les 67 écoles secondaires à faible effectif qui utilisent une partie de leur subvention pour les besoins de leur bibliothèque, les écoles allant de la 9e à la 12e dont les effectifs sont inférieurs à 100 élèves dépensent 1 460,00 $ en moyenne. Dans cette catégorie, les minimum et maximum dépensés à ces fins sont respectivement de 250 $ et de 8 500 $.

TABLEAU 16

PART DU BUDGET TOTAL RÉSERVÉE AUX

DÉPENSES DE BIBLIOTHÈQUE

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	BUDGET RÉSERVÉ À LA BIBLIOTHÈQUE			
		N=75	Moyenne	Min.	Max.
M. à 12e	1 à 100	35	2 330 $	500 $	12 000 $
	101 à 200	8	3 715 $	800 $	7 740 $
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-
	101 à 200	1	5 200 $	5 200 $	5 200 $
5e à 12e	1 à 100	1	2 800 $	2 800 $	2 800 $
	101 à 200	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	2 435 $	300 $	2 000 $
	101 à 200	11	4 780 $	900 $	10 000 $
9e à 12e	1 à 100	5	1 220 $	400 $	2 500 $
	101 à 200	2	1 200 $	1 000 $	1 400 $

Le tableau 16 reflète le montant, en dollars, de la part du budget total qui est destinée à la bibliothèque dans les écoles secondaires à faible effectif et pour les diverses catégories d'écoles. Soixante-quinze (75) écoles ont dit qu'elles consacraient une partie du budget de l'école pour répondre aux besoins de leur bibliothèque. Ainsi, dans les écoles qui vont de la maternelle à la 12e et dont les effectifs sont inférieurs à 100 élèves, le montant moyen était de 2 330 $ avec un minimum de 500 $ et un maximum de 12 000 $.

TABLEAU 17

TYPE DE BIBLIOTHÈQUE

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈVES	TYPE DE BIBLIOTHÈQUE						
		N=42	Publique	%	Roulante	%	Autre	%
M. à 12e	1 à 100	18	12	66,7	3	16,7	3	16,7
	101 à 200	6	6	100,0	-	-	-	
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-	-	-	-
	101 à 200	-	-	-	-	-	-	-
5e à 12e	1 à 100	1	-	-	1	100	-	-
	101 à 200	-	-	-	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	6	5	83,3	1	16,7	-	-
	101 à 200	7	7	100	-	-	-	-
9e à 12e	1 à 100	2	2	100	-	-	-	-
	101 à 200	2	2	100	-	-	-	-

Le tableau montre les types de bibliothèques - autres que la bibliothèque scolaire - dont bénéficient les élèves des écoles secondaires à faible effectif. Parmi ces types, il y a les bibliothèques publiques, les bibliothèques roulantes, ainsi que d'autres types. Dans les écoles allant de la maternelle à la 12e dont les effectifs sont inférieurs à 100 élèves, les élèves de 12 écoles sur les 18 appartenant à cette catégorie (soit 66,7 %) ont accès à une bibliothèque publique locale; les élèves de 3 de ces écoles (soit 16,7 %) ont accès à une bibliothèque roulante et les élèves des 3 autres écoles (soit 16,7 %) ont accès à d'autres types de bibliothèques.

TABLEAU 18

PROGRAMME PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES PROFESSIONNELLES

CATÉGORIE D'ÉCOLE	NOMBRE D'ÉLÈLES	L'ÉCOLE OFFRE-T-ELLE UN PROGRAMME PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES PROFESSIONNELLES?				
		N=82	OUI	%	NON	%
M. à 12e	1 à 100	40	8	20,00	32	80,00
	101 à 200	9	2	22,22	7	77,78
4e à 12e	1 à 100	-	-	-	-	-
	101 à 200	1	0	0	1	100,00
5e à 12e	1 à 100	1	1	100,00	0	0
	101 à 200	-	-	-	-	-
7e à 12e	1 à 100	12	5	41,67	7	58,33
	101 à 200	12	6	50,00	6	50,00
9e à 12e	1 à 100	5	2	40,00	3	60,00
	101 à 200	2	2	100,00	0	0

Le tableau 18 donne le nombre et le pourcentage d'écoles qui offrent un programme préparatoire aux études professionnelles selon les diverses catégories d'écoles. Ainsi, dans les écoles allant de la maternelle à la 12e dont les effectifs se situent entre 101 et 200 élèves, 2 des 9 écoles appartenant à cette catégorie (soit 22,22 %) offrent un programme préparatoire aux études professionnelles et 7 (soit 77,78 %) n'en offrent pas.

PROGRAMME D'ORIENTATION COLLECTIVE

TABLEAU 19

PROGRAMME D'ORIENTATION	NOMBRE D'ÉCOLES	POURCENTAGE
PAS DE RÉPONSE	11	-
OUI	19	26,76
NON	52	73,24

Le tableau 19 indique le nombre d'écoles secondaires à faible effectif qui offrent un programme d'orientation collective à leurs élèves. Parmi les 71 écoles qui ont répondu à cette question, 19 offrent un programme de ce type, soit 26,76 %.

ORIENTEUR

TABLEAU 20

PERSONNE DÉSIGNÉE	NOMBRE D'ÉCOLES	POURCENTAGE
OUI	66	80,48
NON	16	19,52

Le tableau 20 présente le nombre et le pourcentage des écoles secondaires à faible effectif qui ont une personne désignée spécialement et à temps plein pour s'occuper de l'orientation des élèves. Plus de quatre-vingt pour cent de ces écoles disent avoir un orienteur à temps plein dans leur personnel.

ELEVES ADULTES

Education Manitoba appelle "élève adulte" toute personne de 19 ans ou plus qui est restée en dehors du système scolaire pendant au moins une année scolaire.

Le tableau 21 indique le nombre et le pourcentage d'écoles secondaires à faible effectif qui possèdent des élèves adultes inscrits à plein temps et suivant les cours du jour. Parmi les 71 écoles qui ont répondu à cette question, 24 (soit 33,80 %) ont dit qu'elles avaient des élèves adultes tandis que 47 (soit 66,20 %) ont dit qu'elles n'en avaient pas d'inscrits dans les cours du jour et à plein temps.

TABLEAU 21

ÉLÈVES ADULTES INSCRITS À PLEIN TEMPS

À DES COURS DU JOUR

COURS DU JOUR À PLEIN TEMPS	NOMBRE D'ÉCOLES	POURCENTAGE
PAS DE RÉPONSE	11	-
OUI	24	33,80
NON	47	66,20

Le tableau 22 présente le nombre et le pourcentage d'écoles secondaires à faible effectif qui possèdent des élèves adultes inscrits à temps partiel à des cours du jour. Parmi les 67 écoles qui ont répondu à cette question, 19 (soit 28,35 %) ont dit qu'elles en avaient tandis que 48 (soit 71,65 %) ont dit qu'elles n'en avaient pas.

TABLEAU 22

ÉLÈVES ADULTES INSCRITS À TEMPS PARTIEL

À DES COURS DU JOUR

COURS DU JOUR À TEMPS PARTIEL	NOMBRE D'ÉCOLES	POURCENTAGE
PAS DE RÉPONSE	15	-
OUI	19	28,35
NON	48	71,65

TABLEAU 23

ÉLÈVES ADULTES INSCRITS À TEMPS PARTIEL

À DES COURS DU SOIR

COURS DU SOIR À TEMPS PARTIEL	NOMBRE D'ÉCOLES	POURCENTAGE
PAS DE RÉPONSE	21	-
OUI	6	9,8
NON	55	90,2

Le tableau 23 présente le nombre et le pourcentage d'écoles secondaires à faible effectif qui possèdent des élèves adultes inscrits à temps partiel à des cours du soir. Parmi les 61 écoles qui ont répondu à la question, 6 écoles seulement (soit 9,8 %) ont dit qu'elles en avaient tandis que 55 écoles (soit 90,2 %) ont dit qu'elles n'en avaient pas.

PARTIE B

CHOIX DE COURS

PARTIE B : CHOIX DE COURS

Les chiffres ci-dessous corespondent au nombre d'écoles, parmi les quatre-vingt-deux (82) écoles secondaires à faible effectif, qui offrent les cours indiqués ainsi qu'au nombre total d'élèves qui suivent ces cours.

COURS	NOMBRE D'ÉCOLES OFFRANT CE COURS	NOMBRE D'ÉLÈVES INCRITS À CE COURS
ACCOUNTING (COMPTABILITÉ)	202 65 302 46	202 1036 302 354
ADVANCED MATHEMATICS (MATHÉMATIQUES, NIVEAU AVANCÉ)	305 5	305 34
AMERICAN HISTORY (HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE)	100 10 101 4	100 179 101 62
ANGLAIS-LANGUE SECONDE	100 1 200 1	100 18 200 13
	300 1	300 11
ART (DESSIN)	101 9 201 7	101 141 201 43
	301 4	301 35
AUTO BODY REPAIR (RÉPARATION DE CARROSSERIES AUTOMOBILES)	103 2 203 2	103 2 203 2
	303 1	303 1
BIOLOGY (BIOLOGIE)	200 60 201 22	200 1201 201 220
	300 67 301 9	300 949 301 58
BUSINESS EDUCATION (FORMATION COMMERCIALE)	102 9	102 123
BUSINESS PRINCIPLES (PRINCIPES DU COMMERCE)	201 16	201 226
CANADA-POLITICAL HISTORY (HISTOIRE POLITIQUE DU CANADA)	200 71 201 41	200 1488 201 525
CARPENTRY (CHARPENTERIE)	103 2 203 2	103 9 203 9
	303 3	303 6
CHEMISTRY (CHIMIE)	200 60 300 57	200 1054 300 734
COMPUTER AWARENESS (INITIATION À L'INFORMATIQUE)	105 45	105 886
COMPUTER SCIENCE (INFORMATIQUE)	205 40 305 20	205 405 305 121

COURS	NOMBRE D'ÉCOLES OFFRANT CE COURS	NOMBRE D'ÉLÈVES INCRITS À CE COURS
COSMÉTOLOGY (COSMÉTOLOGIE)	103 2 203 2	103 3 203 9
	303 3	303 6
DATA PROCESSING (TRAITEMENT DE DONNÉES)	202 39 302 16	202 571 302 121
DRAFTING (DESSIN INDUSTRIEL)	101 4 201 2	101 25 201 22
	301 1	301 2
DRAMATIC ARTS (ART DRAMATIQUE)	105 3 205 2	105 32 205 25
	305 3	305 14
DRAMATIC FORMS (GENRES DRAMATIQUES)	300 1	300 10
ECONOMIC GEOGRAPHY (GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE)	301 1	301 6
ECONOMICS (ÉCONOMIE)	301 18	301 169
ELECTRICITY/ELECTRONICS (ÉLECTRICITÉ/ÉLECTRONIQUE)	101 2 201 1	101 12 201 2
	301 1	301 1
ENGLISH CORE (ANGLAIS, PROGRAMME DE BASE)	301 62	301 686
ENGLISH-LANGUAGE ARTS (ANGLAIS)	100 77 101 58	100 1649 101 620
	104 16 200 76	104 62 200 1366
	201 62 204 12	201 695 204 28
	304 11 305 1	304 18 305 8
FOOD FOR THINKING PEOPLE (SUJETS DE RÉFLEXION)	101 1	101 20
FOOD SERVICES (ALIMENTATION)	103 1	103 3
FRANÇAIS IMMERSION	100 2 200 2	100 90 200 52
	300 2	300 40
FRANÇAIS-LANGUE MATERNELLE	105 1	105 28
FRENCH	100 61 101 4	100 1059 101 28
	200 58 201 7	200 738 201 48
	300 50 301 7	300 558 301 57

COURS	NOMBRE D'ÉCOLES OFFRANT CE COURS	NOMBRE D'ÉLÈVES INCRITS À CE COURS
GENERAL BUSINESS (ADMINISTRATION GÉNÉRALE)	101 55	101 994
GERMAN (ALLEMAND)	100 5 200 4	100 94 200 44
	300 3	300 29
GRAPHIC ARTS (ARTS GRAPHIQUES)	101 4	101 42
HOME ECONOMICS (ARTS MÉNAGERS)	101 24 201 14	101 252 201 179
	301 6 105 1	301 41 105 22
	205 1	205 11
HUMAN GEOGRAPHY (GÉOGRAPHIE HUMAINE)	300 9	300 121
HUMAN JOURNEY (INTRODUCTION À LA GÉOGRAPHIE HUMAINE)	201 1	201 26
INTRO TO CALCULUS (INTRODUCTION AU CALCUL)	305 10	305 73
JOURNALISTIC FORMS (JOURNALISME)	300 2	300 29
LANGUAGE & LITERARY FORMS (LANGUE ET GENRES LITTÉRAIRES)	300 68	300 1141
LAW (DROIT)	302 58	302 739
LIFESTYLES (STYLES DE VIE)	205 2	205 16
MANAGEMENT (GESTION)	302 1	302 4
MARKETING PRACTICUM (STAGE PRATIQUE DE MARKETING)	302 1	302 16
MATHÉMATICS (MATHÉMATIQUES)	100 78 101 73	100 1519 101 732
	104 14 200 75	104 60 200 1181
	201 73 204 13	201 865 204 37
	300 73 301 62	300 965 301 637
	304 9	304 20
METAL WORKING (MÉTALLURGIE)	101 4 201 4	101 52 201 32
	301 2	301 19

COURS	NOMBRE D'ÉCOLES OFFRANT CE COURS	NOMBRE D'ÉLÈVES INCRITS À CE COURS
MUSIC BAND (MUSIQUE DE GROUPE)	105 25 205 22	105 264 205 210
	305 13	305 116
MUSIC CHORAL (CHORALE)	105 1 205 1	105 21 205 22
	305 1	305 13
MUSIC GUITAR (GUITARE)	105 1	105 7
OFFICE PROCEDURES (ORGANISATION ADMINISTRATIVE)	302 36	302 252
PEOPLE PLACES (ÉTUDE DES POPULATIONS SELON L'ENDROIT OÙ ELLES VIVENT)	301 1	301 14
PHYSICAL EDUCATION (ÉDUCATION PHYSIQUE)	105 78 205 30	105 3115 205 630
	305 7	305 123
PHYSICAL GEOGRAPHY (GÉOGRAPHIE PHYSIQUE)	200 7 201 6	200 77 201 50
PHYSICAL SCIENCE (SCIENCE PHYSIQUE)	201 26 301 18	201 326 301 147
PHYSICS (PHYSIQUE)	200 56 300 49	200 763 300 455
POWER MECHANICS (MÉCANIQUE)	101 6 201 4	101 77 201 33
	301 2 103 3	301 16 103 18
	203 3 303 2	203 6 303 5
PROMOTIONS (PUBLICITÉ)	202 1	202 23
RELATIONS IN BUSINESS (RELATIONS DU TRAVAIL)	202 1	202 17
RELIGION (RELIGION)	105 3 205 1	105 100 205 25
SCIENCE (SCIENCE)	100 79 101 56	100 1727 101 608
	104 16 204 8	104 78 204 204
	304 5	304 11
SHORTHAND & TRANSCRIPTION (STÉNOGRAPHIE)	202 2 302 4	202 42 302 28
SPANISH (ESPAGNOL)	100 1 200 1	100 25 200 9

COURS	NOMBRE D'ÉCOLES OFFRANT CE COURS	NOMBRE D'ÉLÈVES INCRITS À CE COURS
STATISTICS & PROBABILITY (STATISTIQUE ET CALCUL DES PROBABILITÉS)	305 5	305 22
SOCIAL STUDIES IN AMERICA (SCIENCES HUMAINES AMÉRICAINES)	100 71 101 52	100 1544 101 742
SOCIAL STUDIES (SCIENCES HUMAINES)	104 11 204 8	104 59 204 24
	304 7	304 18
TRANSACTIONAL FORMS (ANALYSE DE TEXTES)	300 2	300 13
TYPEWRITING (DACTYLOGRAPHIE)	102 76 202 65	102 2015 202 726
	302 37	302 173
UKRAINIAN (UKRAINIEN)	100 2 200 2	100 14 200 11
	300 1	300 2
VOCATIONAL-AGRICULTURE (FORMATION PROFESSIONNELLE EN AGRICULTURE)	103 2	103 18
WESTERN CIVILISATION CIVILISATION OCCIDENTALE	300 7	300 98
WELDING (SOUDURE)	103 1	103 2
WOODWORKING (MENUISERIE)	101 17 201 10	101 227 201 66
	301 6	301 48
WORLD ISSUES (PROBLÈMES MONDIAUX)	300 15 301 19	300 143 301 195
WORLD STUDIES (ÉTUDES SUR LE MONDE)	300 9	300 84